

## CERTIFICATION NF 128

### APPAREILS MOBILES DE CHAUFFAGE A COMBUSTIBLE LIQUIDE



CHAUFFAGES MOBILES  
À COMBUSTIBLE LIQUIDE

[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

#### Liste de prix 2019

en application du référentiel de certification NF 128

(Les montants indiqués s'entendent hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur)

*Version du 19/03/2019*

#### Tarif applicable et Conditions de facturation

---

EUROVENT CERTITA CERTIFICATION SAS au capital de 100 000 € - 48-50 rue de la Victoire 75009 Paris - FRANCE -  
Tel. : 33 (0)1 75 44 71 71 - 513 133 637 RCS Paris - SIRET 513 133 637 000 35 – TVA FR 59513133637

[www.eurovent-certification.com](http://www.eurovent-certification.com) / [www.certita.fr](http://www.certita.fr)

## 1. TARIF APPLICABLE

### 1.1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (en € HT)

Ref	PRESTATIONS	TARIFS
412	<b>FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER (FRAIS D'ENTREE)</b>	2912
<b>INSTRUCTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION <sup>(1)</sup></b>		
715	- par gamme	1008
<b>AUDIT D'ADMISSION D'UN SITE DE PRODUCTION</b>		
311 +	<u>Forfait Zone 1<sup>(1)(3)</sup></u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	5040
331		
311 +	<u>Forfait Zone 2<sup>(1)(3)</sup></u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : Terms and Conditions)	6720
332		
311 +	<u>Forfait Zone 3<sup>(1)(3)</sup></u> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	7952
333		
311 +	<u>Audit SAV</u> (ceux-ci incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	3004
331		
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	168
231	<b>PRELEVEMENT DANS LE COMMERCE OU SUR STOCK</b> (hors audit, frais de déplacement en sus)	1008

(1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

**Taux horaire = 168 € HT**

(2) Les zones géographiques sont définies dans le document Terms and Conditions en annexe

211	<b>ESSAIS D'ADMISSION selon NF D 35 300</b>	
	Appareil de type R (1 allure)	12401
	Appareil de type R (réglable)	18618
	Appareil de type SRE	18137
	<b>Essais de conformité à la norme NF EN 60335-2-102 (sécurité électrique)</b> En fonction de la demande.	Sur devis
	<b>Essais de compatibilité électromagnétique (par modèle)</b> Appareil à pile Appareil alimenté sur secteur	2342 4239
371	<b>VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES :</b> Examen au plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais	1008

## 1.2. SUIVI DES PRODUITS CERTIFIES (en € HT)

	PRESTATIONS	TARIFS
722	<b>FRAIS FIXES DE REDEVANCE ANNUELLE</b>	102/ <i>usine</i>
613 614	<b>FRAIS VARIABLES DE REDEVANCE ANNUELLE</b> Par usine Par modèle	3258 56
417	<b>INSTRUCTION DU DOSSIER D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE/gamme</b> <sup>(1)</sup>	1008
417	<b>INSTRUCTION DU DOSSIER D'EXTENSION</b>	1008
417	<b>INSTRUCTION DU DOSSIER DE MAINTIEN</b>	672
312+ 311	<b>AUDIT D'UN SITE DE SAV</b> (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	2352
312+ 331	<b>Audit site de production Forfait Zone 1</b> <sup>(1)</sup> <b>France</b> (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions)	4200
312+ 332	<b>Audit site de production Forfait Zone 2</b> <sup>(1)(2)</sup> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions))	5040
312+ 333	<b>Audit site de production Forfait Zone 3</b> <sup>(1)(2)</sup> : (incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant, 20% de réduction si audits groupés) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir Terms and Conditions))	5880
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	168
231	<b>PRELEVEMENT/DANS LE COMMERCE OU AU STOCK (hors audit, frais de déplacement en sus)</b>	1008
371	<b>VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES :</b> Examen au plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais	1008

(1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

**Taux horaire = 168 € HT**

(2) Les zones géographiques sont définies dans le document Terms and Conditions en annexe

211	<b>ESSAIS DE SURVEILLANCE</b>	
	<b>Essais partiels selon NF D 35 300 : pour des modifications</b>	
	examen visuel	60
	frais fixes d'édition de rapport d'essais	382
	marquages et notice	387
	Examen partiel de la notice ou du marquage dans le cadre d'une levée de NC	101
	température du dessus type R et de la grille + dimension grille	319
	dimension grille	174
	intermittence instantanée	268
	réservoir	243
	choc/renversement	243
	examen de l'énergie auxiliaire	364
	température habillage, sol, parties préhensibles, combustible	816
	inflammabilité	202
	température air soufflé SRE	202
	consommation par réglage	310
	CO neutre + Nox, par réglage (qualité de combustion)	587
	sécurité contre viciation atmosphère à 5°C, par réglage	776
	sécurité contre viciation atmosphère à 15°C, par réglage	776
	combustion en local étanche (CO <sub>2</sub> à 2,3 %), par réglage	814
	endurance 250 heures	1417
	CO sur 8 heures de fonctionnement, local à aération contrôlée	1311
	<b>Essais sur les mèches : (modification des mèches)</b>	
	<i>1 référence de mèche sur un convecteur à une allure (essais sur 3 échantillons)</i>	4966
	<i>2 mèches appareils 1 et 2 allures</i>	11256
	<i>1 référence de mèche sur un convecteur à deux allures</i>	6671
	<i>3 mèches pour 3 appareils mono-allure</i>	14137
	<b>Essais de suivi annuel de la marque NF 128 :</b>	
	Appareil de type R (1 allure)	5817
	Appareil de type R (réglable)	9163
	Appareil de type SRE	8799
	<b>Essais de conformité à la norme NF EN 60335-2-102 (sécurité électrique)</b>	
	<b>Essais de compatibilité électromagnétique (par modèle)</b>	
Appareil à pile	2342	
Appareil alimenté sur secteur	4239	

## **2. CONDITIONS DE FACTURATION**

Les conditions de facturation sont précisées dans le document Terms and Conditions en annexe en lieu et place de la en partie 4 du Référentiel commun de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION.

Les conditions de paiement sont mentionnées sur les factures.

L'envoi des factures est effectué uniquement par mail. Une copie papier de la facture est disponible sur demande.